

prendra les mesures nécessaires pour lui prêter assistance aussi vite que possible. En tendant une main secourable à l'Irlande par delà l'océan, le Canada doit agir d'une manière digne de lui-même et digne aussi de ses obligations envers la nombreuse population irlandaise qu'il renferme dans son sein et qui a contribué à fonder notre pays.

M. PLUMB : Je n'avais pas l'intention de prendre part au débat sur l'adresse qui a été proposée et secondée d'une manière si habile et qui reçoit la chaleureuse approbation de la grande majorité des membres présents. J'ai remarqué avec beaucoup de plaisir que la proposition de venir en aide à la population souffrante de l'Irlande a été reçue avec une approbation évidente et cordiale par les deux côtés de la Chambre, et qu'une communauté de sentiment et un esprit généreux se manifestent à l'égard de cette question. J'ai été peiné et désappointé lorsque l'honorable membre de Bothwell (monsieur Mills) s'est levé et a apporté dans ce débat l'esprit de mesquinerie, d'illibéralité, de chicane et de préjugés que nous l'avons toujours vu prêt à mêler aux débats auxquels il prend part dans cette Chambre. Je croyais que ce sujet provoquerait de la part de l'honorable monsieur plus de généreuse sympathie qu'il n'a l'habitude d'en témoigner ; mais du moment qu'il a pris la parole, il a été facile de voir que son discours tendait à ravalier cette pénible question, même au méprisable niveau d'une vulgaire discussion marquée au coin de l'esprit de parti, et qu'il s'efforçait de refroidir le charitable enthousiasme de la Chambre en l'entraînant sur le terrain d'une argutie indigne. L'adresse n'exprime que l'intention de venir en aide à ceux qui souffrent. Il n'y a pas de résolution définitive devant la Chambre à cet égard, et la moqueuse ergoterie de l'honorable monsieur n'a pas d'excuse. La proposition qui, d'après le ministre des finances, sera bientôt soumise à la Chambre, aura sans doute un caractère acceptable pour la députation entière, et cette proposition deviendra alors un sujet légitime d'examen et de discussion. J'ai été peiné, mais peu surpris, de voir l'attitude prise par l'honorable monsieur ; aussi lorsque l'honorable membre d'Elgin-Ouest (monsieur Casey) a pris la parole après lui, j'étais certain que les objections du premier seraient secondées par quelque chose d'encore

moins libéral et de plus indigne, à l'aide du verbiage de l'honorable membre d'Elgin-Ouest, de sa suffisance et de son impuissance à aborder aucun sujet sans trahir ses traits caractéristiques. Les remarques de l'honorable membre étaient tout à fait déplacées, et je me trompe bien sur les dispositions de la Chambre si ces remarques ont reçu l'approbation de l'un ou l'autre parti. Je me crois autorisé à exprimer l'espoir que la Chambre entière se joindra au gouvernement pour adopter, à l'égard des pauvres victimes, une mesure de charité qui sera digne du Canada ; et qu'elle témoignera que ses représentants n'ont pas oublié ce que nous devons au pays qui nous a fourni des hommes pour abattre nos forêts et ouvrir les voies du commerce et du trafic en Canada. J'ai écouté avec un pénible intérêt l'appel chaleureux de l'honorable membre de Gloucester (monsieur Anglin), qui a été témoin oculaire des terribles souffrances endurées par ses compatriotes lors de la famine de 1847, et ses remarques auraient dû provoquer de la part de l'honorable monsieur qui siège à ses côtés une réponse très différente de celle qu'il vient de faire. Aussi, j'espère que le ton des honorables députés de Bothwell et d'Elgin-Ouest ne sera pris par aucun autre membre de cette Chambre, et que nous nous donnerons tous la main sur cette question, en mettant de côté tout esprit de parti à cause des besoins pressants que nous sommes appelés à soulager ; et je veux croire que le gouvernement s'empressera de présenter une mesure qui répondra aux sentiments entretenus par cette Chambre, et recevra d'elle un appui unanime et enthousiaste.

La motion est adoptée.

Il est proposé :

" 4. Que nous comprenons que nous devons nous réjouir de la forte émigration qui, pendant le cours de l'année, s'est portée, de l'Angleterre, des Etats-Unis et même des anciennes provinces de la Confédération, vers notre Nord-Ouest. Que nous sommes heureux de croire que la visite faite en ce pays par deux membres de la commission royale nommée pour s'enquérir des causes de la crise agricole en Angleterre, ainsi que les rapports si favorables faits par les agriculteurs anglais qui sont venus, à la demande du gouvernement de Son Excellence, pour étudier les ressources de notre agriculture, contribueront à activer encore davantage l'émigration pendant la présente année. Que nous savons que des mesures nouvelles devront être prises en vue de cette immigration anticipée, et